

# Compte Rendu présentation avancement travaux DGAC Améliorations environnement Aéroport Cannes-Mandelieu 5 décembre 2018

## 1 Réunion tenue à la mairie de Mougins

Étaient présents :

- Richard GALY, maire de Mougins et 2 de ses adjoints, Michel Bianchi et Jean-Claude Russo
- Jacques Pouplot, maire de la Roquette / Siagne
- Michel Périchon, pilote
- Francis Lestel, pilote
- Albert Dauphin et Jean-Claude Richard, ADNA
- Yves Tatibouet DGAC SE et son adjoint M. Lochanski, son adjoint
- Frédéric X..... DGAC PARIS
- DGAC LOCALE Patrick Pezzetta DSAC SE, M. Lavielle, M. X...(j'ai oublié son nom mais participant à la CCE
- 

## 2 Ambiance

Bien loin du ton conciliant de la réunion du 10 octobre ! M. Tatibouet et Lochanski en mode agression et ressortant la rhétorique de Pollet (qu'ils avaient rencontrés ce jour!) genre vos plaintes c'est du baratin il n'y avait pas plus d'avions cette année que les précédentes donc 600% d'augmentation c'est du bidon d'ailleurs, 32 plaignants seulement ...

Remis en place par les élus et l'ADNA. Se réfèrent plusieurs fois au compte rendu de la CCE diffusé récemment les éléments fournis par l'aéroport étant considérés comme parole d'évangile. On a failli recommencer les discussions interminables des GT et Cocoenvi précédentes...

## 3 Présentation DGAC

La présentation est jointe. Du léger positif et u moins positif.

>0 : - possibilité de restrictions d'exploitation pour l'aviation légère ( mais entre DGAC, ACM et SNA SE pour tenir compte des contraintes des usagers ! mais sans les riverains et les associations...)

- Evocation de sanctions possibles pour non-respect trajectoires et altitudes

- Une trajectoire NO potentielle avec approche IFR jusqu'à environ Pégomas puis passage en approche à vue (à la demande du pilote !) pour rattraper le dernier segment de la VPT 17 (faisabilité sera confirmée avant le 1<sup>er</sup> mars 2019) temps de mise en œuvre à suivre, non clairement défini !

<0 : - Amélioration de la VPT 17 seulement considéré pour un décalage de la trajectoire par rapport à l'axe de la piste, rien sur le remplacement du plateau Luxus-Pibon par une descente lissée

- Désaxement impossible

- Trajectoire NO moyen long terme IFR on revient à une procédure satellitaire à échéance de 10 ou 15 ans même si la DSNA a donné une conclusion favorable à la faisabilité de cette procédure pour l NO de Cannes Mandelieu

**Conclusion : un peu de grain à moudre mais pas beaucoup ! Pas de quoi mettre l'association en veilleuse et prendre des vacances !**